UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE Master 2 « Expertise des conflits armés »

Calendrier prévisionnel d'apprentissage 2022-2023¹

IMPORTANT: voir en fin de document les journées supplémentaires mobiles d'enseignement à l'Université qui ne peuvent pas encore être mentionnées dans ce calendrier

Semaine 36, année 2022

Semaine à l'Université : semaine de pré-rentrée

Semaine 37

Semaine à l'Université : début des enseignements, choix des options à l'UE3

Semaine 38

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 39

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 40

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 41

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 42

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 43

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 44

Semaine en entreprise/institution

Semaine 45

Lundi et jeudi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Vendredi: férié

Semaine 46

¹ Ce calendrier est donné à titre indicatif. Seul le calendrier déposé et validé sur le site du CFA Formasup Paris sera la base de la contractualisation entre l'Université – l'étudiant salarié – l'entreprise/institution

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 47

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 48

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 49

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 50

Lundi, jeudi et vendredi à l'Université Mardi et Mercredi en entreprise/institution

Semaine 51

Semaine en entreprise/institution

Semaine 52

Semaine en entreprise/institution

Semaine 1, année 2023

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 2

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 3

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 4

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 5

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 6

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 7

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 8

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 9

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Sρ			

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 11

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 12

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 13

Semaine en entreprise/institution sauf le lundi après-midi à l'Université

Semaine 14

Semaine en entreprise/institution

Semaine 15

Semaine en entreprise/institution

Semaine 16

Semaine en entreprise/institution

Semaine 17

Semaine en entreprise/institution

Semaine 18

Semaine en entreprise/institution

Semaine 19

Semaine en entreprise/institution

Semaine 20

Semaine en entreprise/institution

Semaine 21

Semaine en entreprise/institution

Semaine 22

Semaine en entreprise/institution

Semaine 23

Semaine en entreprise/institution

Semaine 24

Semaine en entreprise/institution

Semaine 25

Semaine en entreprise/institution

Semaine 26

Semaine en entreprise/institution

Semaine 27

Semaine en entreprise/institution

Semaine 28

Semaine en entreprise/institution

Semaine 29

Semaine en entreprise/institution

Semaine 30

Semaine en entreprise/institution

Semaine 31

Semaine en entreprise/institution

Semaine 32

Semaine en entreprise/institution

Semaine 33

Semaine en entreprise/institution

Semaine 34

Semaine à l'Université (finalisation du rapport de stage et du mémoire)

Semaine 35

Semaine en entreprise/institution

Semaine 36

Semaine en entreprise/institution

Prévoir une demi-journée à une journée à l'Université pour la soutenance du Master 2

Semaine 37

Semaine en entreprise/institution

Semaine 38

Semaine en entreprise/institution

Semaine 39

Semaine en entreprise/institution

Des journées mobiles où l'apprenti(e) sera à l'Université pourront être déduites de ce calendrier. Nous ne sommes pas en mesure, lors de la rédaction de ce calendrier en mai 2022, d'être plus précis sur la date de ces évènements organisés en dehors de l'établissement entre octobre 2022 et juin 2023. Il faut approximativement compter :

- 2 journées supplémentaires à l'Université : exercice Pratsen, École militaire
- 2 journées supplémentaires à l'Université : Forum WarGaming
- 2 journées supplémentaires à l'Université : salon Fabrique de la Défense
- 3 journées supplémentaires à l'Université : choix du « Bonus professionnalisation » à savoir trois demi-journées au premier semestre, trois demi-journées au second semestre
- 1 journée supplémentaire à l'Université : visite de site

Des attestations pourront être fournies à l'employeur par l'Université pour certifier de la (les) journée(s) à l'Université et placer l'apprenti sous la responsabilité juridique de l'Université